



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

balance commerciale

Question écrite n° 125141

## Texte de la question

M. Philippe Folliot attire l'attention de M. le secrétaire d'État auprès du ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, chargé du commerce, de l'artisanat, des petites et moyennes entreprises, du tourisme, des services, des professions libérales et de la consommation, sur la situation des producteurs nationaux. Alors que le déficit commercial de la France s'élevait en octobre à 6,248 milliards d'euros, le secteur du commerce agroalimentaire fait figure d'exception. En effet, à l'heure actuelle, les exportations de produits alimentaires représentent 14 % des exportations totales contre 12 % au début de l'année 2010. Cette progression contribue à réduire le solde déficitaire du commerce français. Au regard de l'importance stratégique de la production et de l'exportation des produits agricoles nationaux, il demande quelles sont les mesures qu'il envisage de prendre afin de préserver ou d'améliorer la compétitivité des producteurs nationaux soumis à une concurrence internationale féroce.

## Données clés

**Auteur :** [M. Philippe Folliot](#)

**Circonscription :** Tarn (3<sup>e</sup> circonscription) - Nouveau Centre

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 125141

**Rubrique :** Commerce extérieur

**Ministère interrogé :** Commerce, artisanat et consommation

**Ministère attributaire :** Économie, finances et commerce extérieur

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 27 décembre 2011, page 13450

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)